

Subsides

L'hon. M. Stanfield: Je ne veux pas accaparer le temps de la Chambre cet après-midi en abordant des questions comme celle de la disparité économique régionale. Il est évident que ces mesures font peu à ce sujet. Je ne prendrai pas le temps de faire ressortir la faillite du programme instauré par le gouvernement en vue d'atténuer les disparités économiques régionales. Nous avons tous vu les statistiques du chômage en janvier et nous constatons une grande différence entre les taux de chômage dans les provinces de l'Atlantique et le Québec par rapport à l'Ontario.

Un sujet qui s'écarte un peu du fond de mes propos, mais que je suis heureux d'aborder pour le moment, découle de la question posée par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Il s'enquiert de la position que j'ai adoptée par rapport aux pensions de vieillesse. Il va sans dire que, lorsque je considère la question des pensions de vieillesse, je pense, principalement, tout comme le député, aux bénéficiaires plutôt qu'aux conséquences économiques de l'augmentation des pensions, bien que celles-ci ne soient pas non plus négligeables. Plus tôt au cours de la présente session, lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, le député de York-Sud (M. Lewis) nous a débité un exposé par trop général sur le même sujet. D'après lui, on ne peut rien trouver dans ce que j'ai dit au sujet des pensions de vieillesse de plus précis que le maintien du régime actuel et de la suppression du plafond de 2 p. 100 de l'indexation du coût de la vie.

Je comprends que le député de York-Sud n'était pas à la Chambre le 15 mai dernier alors que j'ai soulevé cette question au cours du débat sur le budget, comme en fait foi la page 2264 du *hansard*. Je comprends que le député n'était pas à la Chambre au moment où j'ai pris la parole, bien qu'il y soit revenu au cours de l'après-midi pour participer au débat. Mais j'avoue ne pas trop bien comprendre pourquoi le député ne s'est pas donné la peine de lire ce que j'ai dit. Je veux lui rappeler, ainsi qu'au député de Winnipeg-Nord-Centre, que nous avons largement diffusé, sans oublier la presse qui les a ensuite publiés, nos propositions détaillées ainsi qu'un aperçu des coûts relativement à notre position au sujet des pensions. Nous étions alors en mai. Nous avons de nouveau précisé notre position sur les pensions au cours de la campagne électorale. C'est de cela que je parlais hier soir, quand je disais que nous avions présenté des propositions au sujet de pensions.

En plus de ces prises de position, positions que nous avons prises et que nous tenons encore, je les considère comme minimales, comme le moins que nous aurions dû faire, depuis août dernier, j'ai réclamé des dispositions d'urgence précises au sujet des pensions en plus des dispositions normales, en vue d'aider nos citoyens âgés à soutenir le poids de l'augmentation en flèche des prix des aliments. Tandis que les honorables représentants à ma gauche préconisaient l'établissement d'un comité chargé d'étudier le prix des produits alimentaires de concert, je crois, avec un conseil de révision quelconque, voici ce que je faisais: je préconisais une assistance directe et immédiate aux personnes qui touchent des revenus fixes, aux vieillards pensionnés qui font face à une hausse du coût de la vie, notamment une hausse du coût de l'alimenta-

[L'hon. M. Stanfield.]

tion. C'est notre position élémentaire. Nous revoyons cette position en fonction du prochain budget et j'aurai davantage à dire au sujet des pensions de vieillesse et d'autres questions au cours du prochain débat sur le budget.

J'espère que le député de York-Sud et le député de Winnipeg-Nord-Centre, s'ils ne peuvent être présents à la Chambre et n'ont pas le privilège de m'entendre de vive voix durant le débat sur le budget, pourront ensuite lire ce que j'aurai dit. Je ne conteste pas leur sincérité en ce qui concerne l'assistance aux personnes âgées, mais je compte qu'ils ne contesteront pas la mienne ni celle de mon parti sous ce rapport.

Le pays paie très cher le budget adopté en mai de l'année dernière, le premier qu'a présenté le ministre des Finances. Nous payons très cher sous la forme d'un taux d'expansion décevant, bien loin de l'objectif fixé par le ministre. Nous payons cher sous forme de chômage qui, désaisonnalisé, est au même niveau qu'en janvier 1972. Et évidemment, nous payons très cher, sous forme d'inflation chaque année en croissance de plus de 5 p. 100.

Les dispositions des prévisions supplémentaires ne contiennent absolument rien, rien d'autre qu'une aide accordée tardivement aux victimes du chômage d'hiver, seulement un faible pourcentage du grand nombre des chômeurs du Canada. Elles ne contiennent rien pour remettre le pays dans la bonne voie. J'espère ne pas être accusé de manque de modestie lorsque je dis que nous, de notre parti, depuis deux ans et tout particulièrement depuis un an, avons eu raison dans notre diagnostic des problèmes économiques du pays et dans nos recommandations de méthodes très précises et appropriées d'y remédier.

Je suppose que le ministre des Finances a une excellente raison de ne pas se trouver à la Chambre maintenant pour entendre mon exposé, mais je peux lui en envoyer plus tard le texte à lire, et j'espère qu'il adoptera nos propositions. J'espère qu'il instituera certaines des réformes fiscales que nous recommandons, dont j'ai effleuré quelques-unes aujourd'hui, de telle sorte que le gouvernement, qu'il reste au pouvoir quelques jours, quelques semaines ou davantage, commencera à remettre le pays dans la bonne voie. J'espère que le gouvernement commencera d'adopter certaines des mesures qui conviennent pour relancer l'économie, résorber le chômage et accomplira quelque chose de valable en fait de mesures contre l'inflation.

• (1600)

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je suis resté pour écouter l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield) à cause de la promesse que j'avais cru l'entendre faire au début de l'après-midi qu'il répondrait, en commentant le bill cet après-midi, à ce que proposait dans sa motion, non pas pour badiner mais très sérieusement, mon collègue, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: La motion aurait pu être adoptée si les députés du parti conservateur avaient eu le courage de la laisser adopter...

M. Horner (Crowfoot): C'est faux, absolument faux.